



Procès-verbal de la séance du Conseil Général du 19 décembre 2022 à 20h15

Monsieur Fabien Gyseler, vice-président ouvre la séance avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 28 juin 2022
3. Budget 2023
4. Demande de crédit pour la désaffectation partielle du cimetière
5. Rapports des commissions
6. Communication du Conseil communal
7. Divers

1. Appel

Sont présents : Fabien Gyseler (FG), Jérôme Gyseler (JG), Fabien Pétremand (FP),
Gaël Buchs (GB), Benoit Erb (BE), Lise Huguenin (LH), Yvan Perrin (YP)
Sont excusés : Roger Buchs et Gaël Buchs

Le Conseil communal est présent in corpore.

2. Procès-verbal de la séance du 28 juin 2022

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Budget 2023

FG désire savoir si le montant de Fr. 100.00 par habitant pour le sport englobe la Robella ?

Selon les accords lors de la fusion, ce compte concerne uniquement le centre sportif et la piscine des Combes.

JG s'étonne des charges supplémentaires du Service de l'ambulance? FG explique que nous avons bénéficié d'un tarif exceptionnel durant des années et désormais le même tarif que les autres communes du canton est appliqué.

JG demande à quoi en est le dossier relatif aux ristournes en faveur des Communes de Montagnes ? NA explique qu'une initiative a été signée pour demander le 90% pour les Communes et 10% pour le canton pour la rétrocession des charges géo-topographiques. Actuellement, il y a une proposition à 50/50. Pour la Côte-aux-Fées, nous espérons 140'000.- de rentrées. Toutefois, avec la nouvelle proposition ce serait Fr. 47'000.--.

Le Président présente le budget des investissements et des amortissements.

BE donne lecture du rapport de la commission financière qui a préavisé favorablement le budget 2023.

Le budget est accepté à 7 ouis et une abstention.

4. Demande de crédit pour la désaffectation partielle du cimetière.

LP explique que, comme le démontrent les photos, une partie est vraiment à l'abandon. D'ici quelques années, il n'y aura plus de place, le Conseil communal désire garder un peu de verdure dans le cimetière. Les familles pourront, sur demande, bénéficier d'une plaque avec le nom des personnes décédées.

FG : que se passe-t'il si une famille s'oppose à cela ?

LP répond que, dès que le crédit sera accepté, il y aura une annonce dans la Feuille officielle. Le Conseil communal estime qu'il n'y aura pas vraiment d'opposition étant donné qu'il y a la possibilité de poser une plaque commémorative.

JG relève que ce n'est pas qu'une question de place. LP non seulement la place mais également pour des raisons de propreté. JG relève qu'il y aurait d'autres priorités dans le village que le cimetière étant donné que la situation financière sera compliquée ces prochaines années.

LP relève que cette dépense représente une charge annuelle de Fr. 400.00 sur le compte de fonctionnement. Même si le budget n'est pas bon, le conseil communal veut continuer de penser au bien-être du village.

BE lit le rapport de la commission financière qui approuve cette demande de crédit.

La demande de crédit est acceptée à 6 ouis et 2 nons.

5. Rapport des commissions

FG donne lecture du rapport de police du feu.

AP donne lecture du rapport de la salubrité

NA donne lecture du rapport de la commission financière

WG donne lecture du rapport de la commission sportive et touristique

NA donne lecture du rapport du comité d'école

6. Informations du Conseil Communal

LP prend la parole :

Au nom du conseil communal je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, en espérant qu'ils auront du plaisir de séjourner sur notre territoire. Un endroit où il fait bon vivre près de la nature, mais pas loin des grands centres.

Une commune qui malgré les finances pas très réjouissantes, les reports de charges cantonales, l'écolage de plus en plus cher, des rentrées d'impôts de moins en moins importantes reste debout. Où la vie sociale existe grâce à diverses associations qui s'investissent pour animer le village.

Quelques exemples; Brocante. cinéma en plein air, Marché de Noël, Descente aux flambeaux, etc...

Des infrastructures; Tennis couvert, Terrain multisports, Terrain de foot, Télési, Piste de ski de fond, etc...

Des commerces; Alimentation, Laiterie, Boucherie, Restaurant Auberge, Chambre d'hôte, etc...

Tout pour y être bien (où presque) Nous n'avons pas toutes les cartes en main, mais le conseil communal croit en l'avenir de notre Commune. Il faudra trouver des solutions d'économie ou de rentrées d'argent, nous avons, conseil communal, la volonté d'aller de l'avant pour le bien de nous tous. Regardons le verre à moitié plein et restons confiants. Sur ce.... Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, santé, prospérité à vous ainsi qu'à vos familles. Merci et rester pour l'agape

7. Divers

FG demande si nous avons des demandes d'achat pour les terrains à bâtir ? NA explique qu'il y a pas mal de demandes de particuliers, d'agences, surtout sur le canton de VD mais rien ne s'est concrétisé. Le Conseil communal continue d'espérer et de tout mettre en œuvre pour vendre ces terrains. Avant que le terrain ne soit équipé, il n'y avait aucune demande maintenant nous en avons, relève LP. Dès qu'une première villa sera construite, on peut espérer que ça continue.

JG demande si le projet mitoyen est toujours d'actualité ? NA répond que ce projet est toujours en vigueur mais que le Conseil communal reste ouvert à toute autre proposition.

Dans le public, M. Benoit qui est un nouvel habitant relève un problème avec le restaurant.

LP lui explique que le public ne peut pas poser de question lors des séances du Conseil général. Toutefois, il explique qu'il y a un bail, des démarches ont été entreprises et il sera possible d'en discuter de manière plus précise lors de la verrée qui suivra la séance.

JG donne un retour de la dernière séance du Conseil d'établissement scolaire. Les degrés 5 et 6 Harnos iront à Buttes dès la rentrée scolaire. Le prima reste, ce sera prima anima, classe hybride. C'est une exigence de l'Etat. Il restera deux maitresses pour un équivalent plein temps.

FG désire savoir à quoi en est le dossier du parc éolien ? LP répond que le tribunal fédéral devrait donner son accord fin de cette année. L'autorité espère que ça avance. Un planning a été défini dit NA, fin 2025 des éoliennes devraient tourner.

A la demande : Quel sera le montant à recevoir pour notre Commune ? LP répond que le montant s'élèvera à Fr. 70'000.--.

BE demande si l'étang des Sagnes est réparé ? WG explique qu'il y a eu pas mal de surprises mais finalement ils ont découvert un tuyau qui a pu être colmaté. Il a fallu abaisser le niveau de l'étang pour déterminer le problème et le régler.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance et convie l'assemblée à une agape de fin d'année.

Séance levée à 21h30

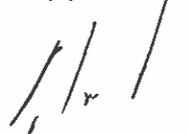
La Côte-aux-Fées, le 19 décembre 2022/prp

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

LE PRESIDENT :

LE SECRETAIRE :

Philippe Juvet



Fabien Pétremand



